



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Mission permanente auprès de l'Office des
Nations unies à Genève et des Organisations
internationales en suisse

البعثة الدائمة لدى مكتب الأمم المتحدة بجنيف
والمنظمات الدولية بسويسرا

108^{ème} session du Conseil de
l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Débat général

Déclaration de la délégation algérienne

Genève, le 29 novembre 2017

[Vérifier au prononcé]

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait, tout d'abord, vous dire toute son appréciation pour votre direction de nos assises.

Elle remercie, également, le Directeur Général et la Directrice générale adjointe, pour leur travail remarquable à la tête de l'Organisation.

Nous nous félicitons de voir la famille OIM s'élargir davantage pour inclure deux nouveaux membres, la République de Cuba et les Îles Cook que nous saluons. Leurs expériences apporteront de nouvelles perspectives à l'OIM, dont l'expertise et la valeur ajoutée intrinsèque leur seront, certainement, profitables.

Ma délégation s'associe à la Déclaration prononcée par le Ghana au nom du Groupe africain.

Nous avons écouté avec intérêt les discours liminaires de M. Miroslav Lajčák, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, de Mme Louise Arbour, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour les migrations internationales, ainsi que du Directeur général, M. Swing. Ces discours donnent un signal encourageant de l'engagement de la Communauté internationale à apporter les réponses adéquates à la crise migratoire, considérée comme la plus grave depuis la deuxième guerre mondiale.

Nous nous réjouissons, également, de l'excellent rapport du Directeur général relatif au bilan des activités de l'Organisation, de son état actuel et la gouvernance de la migration.

La place et le rôle reconnus à l'OIM, notamment après son adhésion à la famille des Nations Unies, lui confèrent une légitimité pour assister le nombre important de migrants fuyant des zones de sous-développement ou d'aléas climatiques et empruntant des routes périlleuses autant par le désert qu'à travers les mers.

Monsieur le Président,

L'Algérie soutient le rôle de l'OIM dans le processus d'élaboration du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et salue, à cet égard, le Mexique et la Suisse, pour leur co-facilitation des négociations intergouvernementales.

Le Pacte mondial pour la migration doit incarner une approche cohérente, équilibrée et intégrée qui fait de la mobilité humaine ordonnée un facteur positif pour les migrants eux-mêmes, pour les pays de destination et ceux d'origine, tout en prenant en compte la situation propre à chaque pays et les dynamiques sous-jacentes aux mouvements migratoires aux plans sous-régional et régional.

L'Algérie est d'avis que cette approche devrait reposer sur les fondements suivants :

- la recherche de solutions viables et durables, qui transcendent le traitement des symptômes de la migration et en s'attaquant en priorité à ses causes profondes ;
- une meilleure appréciation de l'immigration en mettant en exergue les bienfaits socioéconomiques que pourraient apporter les migrants aux pays d'accueil ;
- l'entretien et la consolidation des liens entre les migrants et leur pays d'origine, concomitamment à la défense de leurs droits dans les pays d'accueil ;
- l'atténuation de l'impact de la fuite des cerveaux sur le capital humain national des pays d'origine, y compris par le développement et la généralisation de programmes à même de contribuer à la préservation des passerelles entre les pays d'origine et ceux d'installation ;
- traduire le lien avéré entre la migration et le développement par des projets renforçant la résilience des populations vivant dans des zones vulnérables et défavorisées ;
- la lutte contre l'immigration irrégulière et les réseaux de passeurs et de trafic d'êtres humains à travers, notamment, la mise en place d'instruments de coopération et d'échange d'information entre les institutions concernées et en tirant profit des structures existantes dans ce domaine ;
- le rejet des palliatifs sécuritaires qui ne font que favoriser l'exclusion et le repli sur soi. Il en découle, également, la lutte contre toutes les attitudes de racisme, d'intolérance et de xénophobie, particulièrement l'islamophobie ;
- enfin, la nécessité de la prise en considération de la réalité multi-facettes propre à chaque pays, notamment sur les plans sécuritaire, social et économique.

Monsieur le Président,

Les relations de l'Algérie avec l'OIM s'inscrivent dans une double perspective bilatérale et régionale :

Au plan bilatéral, l'Algérie œuvre à ce que l'ouverture du Bureau de l'OIM en Algérie donne un surcroît de substance à la coopération bilatérale, avec pour priorité la mise en œuvre rapide des programmes de coopération déjà agréés et l'identification de nouveaux programmes, notamment, au titre du Fonds de l'OIM pour le développement.

Au niveau régional, car il va de notre engagement de s'inscrire de manière proactive dans les cadres de dialogue et de coopération relevant de nos espaces d'appartenance en Afrique, au niveau arabe et en Méditerranée et auxquels l'OIM est souvent associée. Sur le terrain, l'OIM pourrait contribuer à la réinsertion des migrants rapatriés dans leur pays et prévenir, autant que faire se peut, les tentatives risquées d'immigration irrégulière. Le financement d'activités génératrices de ressource à leur profit, auquel certains donateurs ont pris part, constitue un pas dans le bon sens qui mérite d'être salué et dupliqué.

Monsieur le Président,

Je ne saurais conclure sans exprimer nos vives préoccupations par rapport au profil migratoire qui s'est développé ces dernières années en Libye dans le contexte de la crise que connaît ce pays frère et qui a pris, tout récemment, des allures inadmissibles de traite d'êtres humains et d'esclavage. Cette situation interpelle doublement notre conscience collective :

Premièrement, elle démontre les effets, sinon contreproductifs du moins, limités des approches adoptées jusque-là dans le seul objectif d'endiguer les flux migratoires, sous le seul prisme sécuritaire ;

Deuxièmement, elle vient nous rappeler l'urgence d'une solidarité internationale accrue et agissante avec la Libye pour promouvoir sans délai une solution politique basée sur le dialogue inclusif et la réconciliation nationale qui permettra de mettre fin à la crise et, partant, à ce genre de pratiques dégradantes.

L'Algérie soutient l'initiative du Conseil présidentiel du Gouvernement d'entente nationale libyenne d'ouvrir une enquête sur cette question.

Je vous remercie.